

# LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT



DE L'INDUSTRIE  
DES PRODUITS  
▲ FORESTIERS ▲

Québec 



## LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS

L'industrie des produits forestiers constitue l'un des secteurs d'excellence de l'économie québécoise. Elle occupe une place prépondérante en termes d'emplois et de développement régional. De plus, les technologies d'avant-garde qu'elle utilise l'inscrivent d'emblée dans l'économie du savoir. Il importe donc qu'elle demeure compétitive et performante.

Ce document présente les enjeux auxquels l'industrie des produits forestiers doit faire face, à l'aube des années 2000, et décrit les moyens que le ministère des Ressources naturelles met au service des entreprises pour favoriser le développement d'une industrie de calibre mondial, respectueuse de l'environnement, innovatrice et axée sur la valeur ajoutée de sa production.

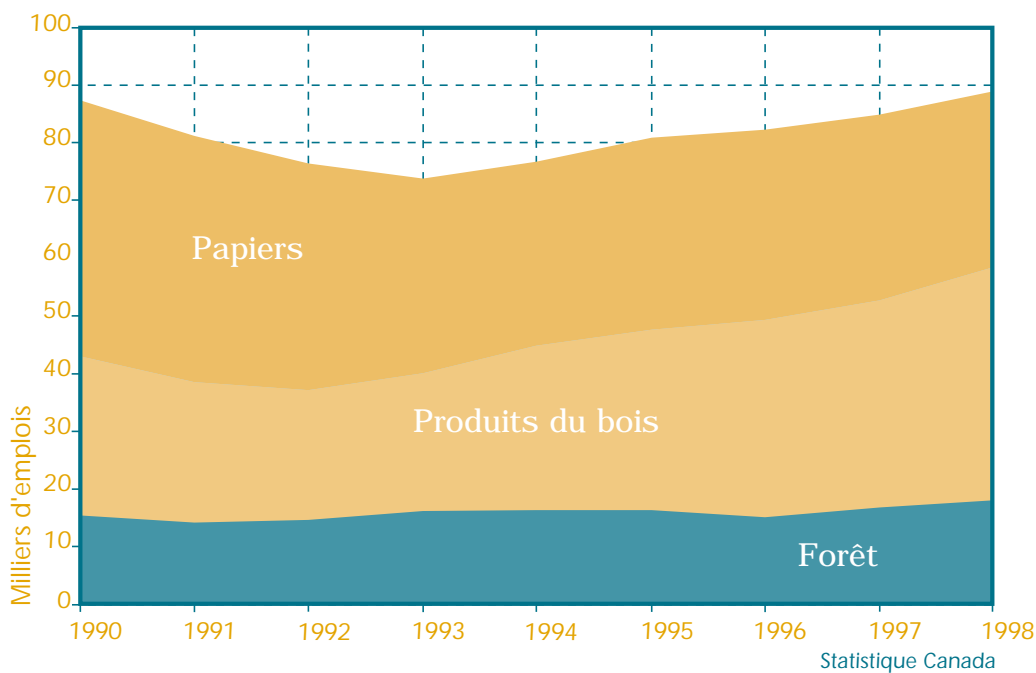
Cette stratégie d'appui au développement de l'industrie des produits forestiers poursuit l'objectif de création d'emplois mis de l'avant lors du Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996.



## L'ÉTAT DE LA SITUATION

En 1998, l'industrie québécoise des produits forestiers employait directement 88 000 personnes ou 13 % des travailleurs à l'œuvre dans les industries productrices de biens. On dénombrait 18 000 emplois dans l'exploitation et les services forestiers, 40 000, dans l'industrie des produits du bois, et 30 000, dans l'industrie des pâtes et papiers.

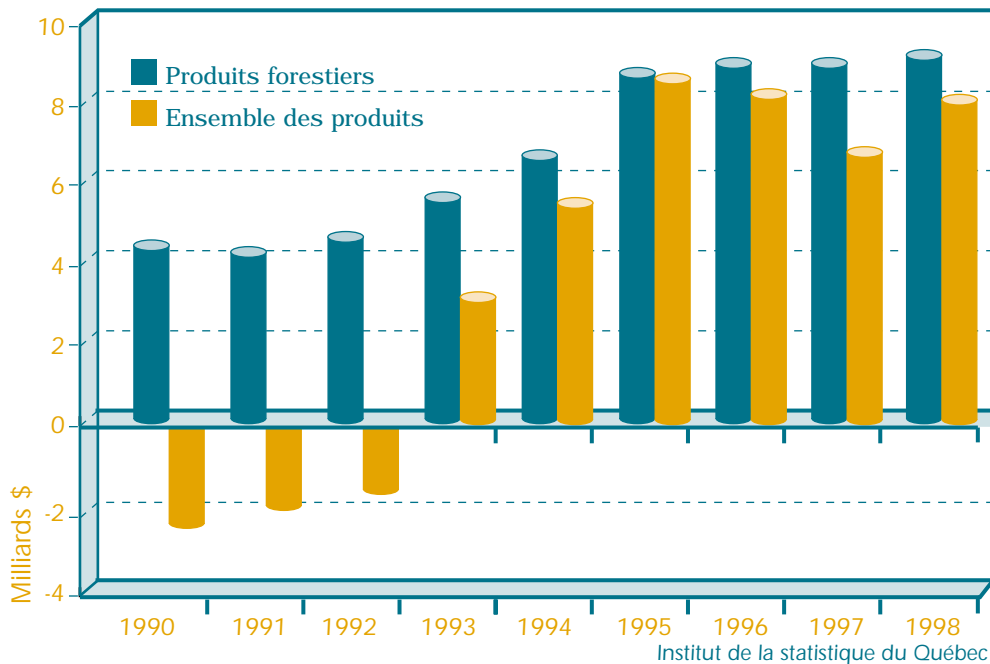
### L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS, QUÉBEC, 1990-1998



L'ensemble de cette industrie a connu des bouleversements profonds depuis le début des années 1990. L'industrie des produits du bois s'est avérée fort dynamique, puisqu'on y a créé 13 000 emplois. Ce segment de l'industrie a su profiter de la conjoncture favorable en Amérique du Nord pour accroître sensiblement sa capacité de production et améliorer sa productivité. Par contre, l'industrie des pâtes et papiers a dû rationaliser ses opérations afin de préserver sa capacité concurrentielle et cela s'est traduit par la perte de 14 000 emplois. Malgré ces difficultés, le niveau de production a continué de croître.

Avec des livraisons qui se sont chiffrées à 17,8 milliards de dollars en 1998, l'industrie des produits forestiers demeure l'un des piliers de l'économie québécoise. Au chapitre du commerce international, par exemple, les produits forestiers génèrent un excédent commercial de 9,3 milliards de dollars. Ils contribuent donc de façon importante au surplus de la balance commerciale du Québec qui s'établissait à 8,1 milliards de dollars en 1998.

## BALANCE INTERNATIONALE DES PRODUITS FORESTIERS ET DE L'ENSEMBLE DES PRODUITS, QUÉBEC, 1990-1998



Par ailleurs, la base économique de plus de 250 municipalités du Québec repose sur la transformation des ressources forestières. De plus, plusieurs sièges sociaux d'entreprises de produits forestiers, firmes d'experts-conseils, centres de recherche et établissements d'enseignement supérieur spécialisés dans ce domaine sont concentrés dans la Métropole. Montréal compte une douzaine de sièges sociaux d'entreprises de pâtes et papiers qui en font la capitale mondiale de cette industrie. Trois-Rivières, par ses institutions d'enseignement et de recherche, constitue également un pôle de services dans le domaine des pâtes et papiers. Québec joue un rôle similaire dans la foresterie et les produits du bois.

Les dépenses d'immobilisation de l'industrie des produits forestiers injectent plus d'un milliard de dollars par année dans notre économie. Ces investissements massifs alimentent une industrie de l'équipement diversifiée, qui compte 160 établissements et emploie quelque 10 000 personnes au Québec.

### ÉQUIPEMENTIERS QUÉBÉCOIS ASSOCIÉS À L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS EN 1998

DOMAINE DE SPÉCIALISATION DES FABRICANTS DE MACHINES ET D'ÉQUIPEMENT	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOIS
Pâtes et papiers	85	7 500
Industries des produits du bois	73	2 600
<b>TOTAL</b>	<b>158</b>	<b>10 100</b>

CRIQ



## LES ENJEUX

L'industrie des produits forestiers est influencée par les tendances de fond qui orientent l'économie dans son ensemble. Mondialisation, accélération de l'innovation technologique, recherche de retombées économiques maximales et respect des principes du développement durable conditionnent autant les stratégies des entreprises que celles des gouvernements.

### Mondialisation de l'économie

L'élimination progressive des tarifs douaniers, la formation de zones continentales de libre-échange et la création de l'Organisation mondiale du commerce résultent de la volonté de créer un marché planétaire où les entraves artificielles au commerce seront moins nombreuses.

La globalisation de l'économie a amené de profonds changements dans les pratiques des entreprises. La concurrence internationale a obligé les manufacturiers à étendre leurs marchés et à offrir des produits de qualité aux meilleurs prix possibles. Par ailleurs, comme les capitaux sont devenus très mobiles, les entreprises dépendent désormais d'investisseurs internationaux qui sont surtout sensibles aux rendements de leurs placements.

Dans ce contexte, les entreprises doivent réduire leurs prix de revient et s'efforcer d'accroître leur part de marché. La concurrence est donc devenue féroce. Pour y faire face, les papetières ont notamment recouru aux acquisitions, fusions ou coentreprises.

Par ailleurs, comme le marché nord-américain est mature pour plusieurs produits forestiers, bon nombre d'entreprises s'efforcent de consolider leurs opérations pour enrayer la surcapacité de production, d'une part, et pour faire des économies au chapitre des frais de production et de commercialisation de leurs produits, d'autre part. La consolidation permet enfin de créer des synergies entre les différentes unités de l'entreprise.

## ACQUISITIONS RÉCENTES DANS L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS


ACQUÉREUR	ACQUISITION	ANNÉE
Louisiana-Pacific Corp.	Le Groupe Forex inc.	1999
Donohue inc.	Finlay Forest Industries Inc. — C.-B.	1999
Tembec inc.	Crestbrook Forest Industries Ltd. — C.-B.	1999
Papier Masson ltée	Foresterie Noranda inc. — Masson-Angers	1998
Donohue inc.	Champion International Corp.(deux usines au Texas)	1998
Domtar inc.	E.B. Eddy Ltd.	1998
Bowater Inc.	Avenor inc.	1998
Tembec inc.	Pine Falls Paper Corp. — Manitoba	1998
Tembec inc.	Repap Enterprises Inc. — Atholville	1998
Abitibi-Consolidated inc.	Stone Container Corp. — Snowflake, Arizona	1998
Cartons St-Laurent inc.	Chesapeake Corp. — West Point, Virginie	1997
Produits forestiers Alliance inc.	Kimberly-Clark Corp. — Coosa Pines, Alabama	1997
Rolland inc.	Provincial Papers Inc. — Thunder Bay	1997
Kruger inc.	Papiers Scott ltée	1997

## FUSIONS ET COENTREPRISES DANS L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

ENTREPRISES	TYPE	ANNÉE
Abitibi-Consolidated inc., Norske Skog, Hansol Paper Co.	Coentreprise en Asie du Pacifique : Pan Asian Paper Co.	1998
Abitibi-Price inc., Stone-Consolidated inc.	Fusion : Abitibi-Consolidated inc.	1997
Domtar inc., Cascades inc.	Coentreprise dans le carton : Norampac inc.	1997

MRN, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers

L'intégration verticale des opérations est un autre moyen de faire face à la concurrence. Au Québec, cette tendance a vu le jour au début des années 1980, alors que les papetières ont commencé à acquérir des usines de sciage afin d'assurer leurs approvisionnements en copeaux. En 1998, les papetières possédaient 56 usines de bois de sciage et contrôlaient ainsi plus de 60 % de la capacité de production de sciages résineux et près de 70 % de la production de copeaux de résineux.



Une autre solution adoptée par les entreprises pour assurer leur présence sur les marchés internationaux est le regroupement au sein d'organismes coopératifs de développement et de promotion commerciale. Ces organismes assurent la promotion des produits des entreprises membres et les renseignent sur les divers marchés d'exportation ainsi que sur les exigences à satisfaire pour y vendre leurs produits. C'est le Bureau de promotion des produits forestiers (Q-WEB) qui joue ce rôle, au Québec, pour l'industrie des produits du bois, le Bureau du panneau de bois, pour l'industrie du même nom et l'Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP), pour l'industrie des pâtes et papiers.

La mondialisation de l'économie oblige les entreprises à exercer une surveillance aussi étroite que constante de leurs coûts de production. Dans un marché où s'exerce une concurrence très vive, les entreprises doivent produire au coût le plus bas possible, car elles ne peuvent exiger des prix plus élevés que ceux de leurs concurrents. Cette concurrence oblige les industriels à moderniser leurs établissements, à rationaliser leur production, à fabriquer des produits à plus haute valeur ajoutée et, en dernier recours, à mettre fin aux opérations des unités de production les moins compétitives.

Malgré les efforts de libéralisation du commerce, des barrières non tarifaires subsistent, mais elles ont des formes plus sophistiquées. Ainsi, depuis 1981, les producteurs américains de bois de sciage résineux ont convaincu leur gouvernement de mener trois enquêtes en vue d'imposer des droits compensateurs sur les sciages importés du Canada. En 1996, le Canada et les États-Unis ont conclu une entente qui limite l'accès des fabricants canadiens de sciages résineux au marché américain en leur imposant une taxe si leurs exportations vers les États-Unis dépassent 14,7 milliards de pmp par année.

Par ailleurs, les exportations de bois d'œuvre résineux vers l'Europe sont entravées par une directive phytosanitaire qui oblige les manufacturiers de sciage à sécher ou à pasteuriser le bois destiné à ces marchés, ce qui augmente leurs coûts par rapport à ceux de leurs concurrents européens.

L'une des barrières non tarifaires les plus pernicieuses qui soit est celle qui consiste à discréditer les pratiques forestières et industrielles des pays producteurs sur le plan environnemental et d'entacher ainsi la réputation des produits qu'ils destinent aux marchés internationaux.

Pour lutter contre ces entraves artificielles, les entreprises et les gouvernements doivent utiliser les recours prévus dans les ententes internationales sur le commerce. Les pays exportateurs doivent également persuader les pays consommateurs que leurs modes d'exploitation et de transformation des ressources forestières sont conformes aux principes du développement durable. Ils doivent également adhérer aux programmes de certification des modes de gestion de la forêt et des procédés de transformation.

## Innovations et investissements, clés de la compétitivité

Comme nous l'avons déjà souligné, la mondialisation des marchés exacerbe la concurrence. Même sur les marchés traditionnels, les producteurs québécois doivent faire face à la concurrence de pays où la matière ligneuse est moins coûteuse, comme le Brésil, le Chili et l'Indonésie. Ils doivent également affronter des concurrents qui disposent d'équipements de production à la fine pointe de la technologie. L'innovation technologique est donc un moyen essentiel pour réduire les coûts de production et offrir aux clients des produits qui répondent mieux à leurs besoins.

Au Québec, le recours à des technologies de pointe est d'autant plus nécessaire que les volumes de résineux disponibles ont pratiquement tous été alloués. Il est donc impérieux d'optimiser les rendements des procédés. Par ailleurs, les volumes de feuillus disponibles sont de faible qualité et ils sont dispersés sur un vaste territoire. Conséquemment, on devra mettre au point de nouvelles technologies de transformation et de nouveaux produits pour les exploiter, d'autant plus que la population en général et les autochtones en particulier réclament un accès élargi à la forêt, qui se traduit par une pression accrue sur la ressource. L'industrie des produits forestiers doit donc miser sur l'innovation technologique si elle veut poursuivre son essor.

Dans le domaine de l'exploitation forestière, on doit mettre au point de la machinerie à la fois plus efficace et plus respectueuse du milieu forestier alors que l'industrie du sciage a besoin d'appareils qui permettent de tirer le meilleur parti possible des billes de bois et d'optimiser les rendements de bois d'œuvre, de bois courts, pour la deuxième transformation, et de copeaux, pour la fabrication des pâtes et papiers.


### EXEMPLES DE TECHNOLOGIES DE POINTE DANS L'INDUSTRIE DU BOIS DE SCIAGE

- Écorceur à pression variable
- Débiteuse à scie de tête à lames circulaires jumelées minces
- Déligneuse-déchetuse à couteaux et scies combinés
- Positionneur de billes à optimiseur au laser
- Classeur de bois utilisant la vision artificielle et les codes à barre
- Séchoir à vapeur surchauffée ou sous vide
- Optimiseur de rabotage

MRN, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers

L'industrie des pâtes et papiers demeure une des principales composantes de l'industrie des produits forestiers. En effet, environ la moitié du bois récolté est transformé en copeaux destinés aux usines de pâtes et papiers. Or, certains de ces établissements ont pris un retard technologique important, qui affecte leur compétitivité.





Les investissements que l'industrie des pâtes et papiers a consentis au début des années 1990 ont surtout servi à l'installation de systèmes antipollution et à l'aménagement d'ateliers de désencrage, puis à l'achat d'entreprises concurrentes. Par conséquent, certains projets majeurs de modernisation et de conversion des installations ont été reportés.

Signalons cependant quelques investissements majeurs : construction d'ateliers de pâte thermomécanique aux usines de l'Abitibi-Consolidated, à Alma, en 1995, et à Jonquière, en 1998, ainsi qu'à l'usine de Papier Masson, à Masson-Angers, en 1999, modernisation de l'usine de pâte kraft de Norkraft, à Lebel-sur-Quévillon, en 1995, et installation de deux nouvelles machines à papier aux usines de Produits forestiers Alliance de Dolbeau-Mistassini, en 1997, et de Donnacona, en 2000.

La modernisation des équipements et la conversion des installations en vue de fabriquer des produits qui offrent de meilleures perspectives demeurent donc des priorités pour plusieurs usines québécoises de pâtes et papiers. Cinq ateliers de pâte de meules sont encore en activité au Québec ; certains devront être remplacés. De plus, des machines à papier plus performantes devront être installées et d'autres devront être accélérées ou converties pour la fabrication de produits à plus haute valeur ajoutée.

#### EXEMPLES DE TECHNOLOGIES DE POINTE DANS L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

---

- Dosage des essences de copeaux
- Contrôle de la qualité des copeaux en continu, par vision artificielle
- Imprégnation des copeaux entre les étapes de raffinage
- Caisse d'arrivée munie de contrôle électronique de dilution de la pâte
- Presses à contact étendu
- Séchoir à imulsion électrique ou à infrarouge haute densité
- Fermeture des circuits d'eau blanche
- Calandres à pinces résilientes

MRN, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers

Les ressources disponibles et une conjoncture favorable ont amené une augmentation de la capacité de production dans l'industrie des panneaux de bois. En fait, on vient de réaliser deux projets qui ont exigé des investissements majeurs : la construction d'une usine de panneaux OSB par la compagnie Louisiana-Pacific, à Maniwaki, et d'une usine de panneaux MDF par la compagnie Uniboard, à La Baie. En outre, la compagnie TAFISA triple présentement la capacité de son usine de panneaux particules de Lac-Mégantic. Uniboard a également annoncé qu'elle hausserait la capacité de ses usines de panneaux particules de Sayabec et de Val-d'Or ainsi que celle de son usine de panneaux MDF de Mont-Laurier. Enfin, la compagnie Louisiana-Pacific étudie présentement la possibilité de construire une usine d'OSB sur la Côte-Nord.



L'industrie québécoise des panneaux veut préserver sa compétitivité en intégrant les dernières avancées technologiques dans ses procédés. Les entreprises s'efforcent également de développer de nouveaux produits spécialisés.

Un premier projet du genre verra bientôt le jour à Sacré-Cœur, avec la construction de l'usine de Sacopan, qui se spécialise dans la fabrication de panneaux de portes prémoulés en MDF. L'usine pilote de Forintek, qui a ouvert ses portes à Québec, au printemps 1999, sera un atout précieux dans le développement de procédés novateurs et de panneaux destinés à des fins particulières.

#### EXEMPLES DE TECHNOLOGIES DE POINTE DANS L'INDUSTRIE DES PANNEAUX À BASE DE BOIS

- Utilisation de nouvelles essences de bois alternatives
- Utilisation d'écorces et de bois recyclés dans les panneaux de particules
- Fabrication de lamelles à partir de dosses
- Panneaux OSB à haute performance à lamelles longues
- Encollage sans formaldéhyde
- Pressage en continu
- Contrôle de la qualité en continu
- Panneaux à haute densité pour lames de planchers multicouches
- Moulage de panneaux
- Laminage selon des procédés chimiques et photographiques

MRN, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers

L'innovation technologique joue aussi un rôle de premier plan dans l'industrie de la deuxième transformation du bois. La R-D favorise la mise au point de nouveaux produits qui utilisent les ressources forestières de façon plus efficace et qui ouvrent de nouveaux débouchés : poutrelles en I, lames de plancher multicouches, poutres de bois lamellés-collés, panneaux de bois-plastique ou de bois ciment, etc.

Fort heureusement, le Québec dispose d'un réseau de centres de recherche de haut calibre, capables de seconder les entreprises assoiffées d'innovations technologiques : Paprican, Forintek, Centre international de couchage de Trois-Rivières (CIC), CRIQ, etc. De plus, certaines des plus grandes firmes de consultants spécialisés dans ce secteur sont établies au Québec. Les équipementiers jouent également un rôle stratégique puisqu'ils contribuent à développer de la machinerie et des procédés toujours plus performants. Soulignons enfin que la fiscalité québécoise est particulièrement avantageuse en termes de R-D.

Une solide infrastructure de R-D est désormais indispensable. En effet, les entreprises de pâtes et papiers ont tendance à réduire la recherche intra-muros et à se doter de groupes de gestion des technologies chargés de confier les travaux de R-D dont l'entreprise a besoin à des organismes extérieurs.

## ORGANISMES DE R-D SPÉCIALISÉS DANS LES PRODUITS FORESTIERS

### PRODUITS DU BOIS

- Forintek
- CRIQ
- Université Laval
- Université Concordia
- École québécoise du meuble et du bois ouvré (EQMBO)

### PÂTES ET PAPIERS

- Paprican
- Université McGill
- École Polytechnique
- UQTR (Centre de recherche en pâtes et papiers)
- Centre international de couchage (CIC)
- Centre spécialisé en pâtes et papiers (CSPP)
- CRIQ


MRN, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers

Par ailleurs, les changements technologiques accélérés qui caractérisent l'industrie des produits forestiers requièrent une main-d'œuvre hautement qualifiée. Les besoins de perfectionnement des employés augmentent donc rapidement et l'adaptation du réseau d'enseignement professionnel aux nouvelles exigences du marché du travail constitue un défi de taille.

## Création d'emplois dans la deuxième transformation des ressources forestières

La création d'emplois est un objectif commun à tous les secteurs de l'économie. Or, dans l'industrie de la première transformation du bois, les perspectives sont assez limitées, compte tenu des ressources encore disponibles et des mesures prises pour accroître la productivité. Par contre, l'industrie de la deuxième transformation pourrait s'avérer créatrice d'entreprises et d'emplois.

Par exemple, on utilise de plus en plus les feuillus durs de faible qualité, qui sont abondants, pour produire du bois de sciage court. Ces billons (bois courts) sont à leur tour transformés en composantes de meubles, en moulures architecturales, en palettes, en caisses, en châlits, en lames de parquet, en panneaux lamellés-collés, etc. Or, ces produits font l'objet d'une demande croissante sur les marchés internationaux.



L'industrie de la deuxième transformation des bois résineux pourrait également se développer. Les sciages courts de résineux sont en effet transformés en bois d'ingénierie, tels que les poutres en I ajourées, les pièces de bois jointées et les systèmes de montants modulaires qui sont aussi de plus en plus recherchés.

Enfin, la valorisation de pièces de bois actuellement transformées en copeaux ou mises au rebut pourrait aussi devenir un axe de développement. Elle pourrait donner naissance à des entreprises de petite taille, spécialisées dans des domaines qui n'exigent que peu d'investissement, mais qui pourraient néanmoins trouver des débouchés intéressants, tant au Québec qu'à l'extérieur. On pourrait faire appel aux ressources humaines et techniques des entreprises conventionnelles, des centres de recherche et des organismes de développement économique pour faciliter le démarrage de ce type d'entreprises. Ces projets contribueraient au développement de l'économie sociale.

### **Respect des principes du développement durable**

La protection de l'environnement est devenue une préoccupation universelle avec laquelle les entreprises doivent composer. Des normes de récupération et de recyclage des produits forestiers ont été instaurées dans plusieurs pays et des systèmes de certification environnementale ont été mis en place. Désormais, seules les entreprises qui s'approvisionnent dans des forêts aménagées conformément aux principes du développement durable peuvent écouler leurs produits dans bon nombre de pays.

Or, la réputation des entreprises forestières peut être gravement entachée par des campagnes de boycottage pourtant sans fondement. Il importe donc que l'industrie des produits forestiers renseigne ses clients sur ses méthodes d'exploitation et de transformation des ressources forestières.

Par ailleurs, l'industrie des produits du bois a intérêt à promouvoir le caractère écologique de ses produits par rapport aux matériaux concurrents : les forêts sont renouvelables, la transformation du bois requiert peu d'hydrocarbures, principales sources des gaz à effet de serre, et les produits du bois sont recyclables. Des études axées sur le cycle de vie des produits ont d'ailleurs démontré la supériorité des matériaux de construction à base de bois sur les matériaux faits d'acier ou de béton, sur le plan écologique.



## LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS

Confrontée aux limites des ressources forestières exploitables et à des marchés hautement concurrentiels, l'industrie des produits forestiers doit néanmoins poursuivre sa croissance. Conformément à la politique économique du gouvernement du Québec, qui vise notamment la création d'emplois et l'essor d'entreprises concurrentielles, le ministère des Ressources naturelles a instauré plusieurs programmes d'aide au développement industriel. Ces programmes ont été créés pour :

- permettre aux usines de transformation primaire du bois de devenir plus concurrentielles ;
- favoriser le développement de l'industrie de la deuxième transformation du bois ;
- stimuler l'innovation technologique ;
- soutenir l'essor du secteur tertiaire dans le domaine des produits forestiers (sièges sociaux, firmes d'experts conseils, centres de recherche et d'enseignement supérieur, etc.) ;
- défendre l'accès des entreprises québécoises aux marchés internationaux ;
- promouvoir les produits et les technologies québécoises sur ces mêmes marchés.

Les programmes que le ministère des Ressources naturelles offre aux industriels forestiers sont regroupés en trois composantes :

- volet Innobois : soutien à l'innovation
- volet investissement
- volet international.

### • **VOLET INNOBOIS : soutien à l'innovation**

#### *Programme de maîtrise technologique*

Ce Programme a été mis sur pied en 1995 pour stimuler l'innovation dans l'industrie des produits forestiers. Il permet au MRN d'accorder aux entreprises des subventions pouvant atteindre 40 % des coûts de leurs projets de R-D qui totalisent plus de 100 000 \$. Ce programme est offert non seulement aux entreprises qui œuvrent dans l'industrie des produits forestiers, mais aussi aux équipementiers.

Depuis sa création, le *Programme de maîtrise technologique* a permis au MRN d'épauler quelque 70 projets de R-D, qui ont nécessité des investissements de près de 50 M\$. Soulignons, d'une part, que la moitié de ces projets ont été réalisés par des équipementiers et, d'autre part, que les PME profitent largement de ce programme.



## EXEMPLES DE PROJETS DE R-D SOUTENUS PAR LE PROGRAMME DE MAÎTRISE TECHNOLOGIQUE

- Classement des bois de plancher par vision artificielle
- Scie circulaire à guide hydrostatique
- Poutrelles ajourées à longue portée
- Déroulage mince et outil de classification des placages
- Système d'optimisation des sciages avec lecture des défauts
- Mlse en valeur des extraits d'if du Canada
- Agent de rétention pour les procédés sans effluents
- Système de cloisons modulaires en bois
- Bois structural à âme de panneaux
- Presse à boues de désencrage

MRN, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers

### *Programme d'adaptation technologique des scieries*

Cette mesure a pour but d'inciter les usines de bois de sciage de moyenne et grande taille à soumettre leurs procédés de fabrication à des analyses technico-économiques en vue de réduire leurs coûts de production, d'améliorer la qualité de leurs produits ou d'en développer de nouveaux, de réduire leur production de copeaux, etc.

### *Programme d'appui au montage de projets à valeur ajoutée*

Dans le but de promouvoir la seconde transformation des produits forestiers et d'encourager la création de nouvelles entreprises, le MRN propose un *Programme d'appui au montage de projets à valeur ajoutée*. Ce programme permet d'offrir des subventions pouvant atteindre 50 % des coûts d'élaboration de plans d'affaires ou des études de faisabilité. L'un des volets de ce programme est réservé aux projets de création d'usines de sciage de billons de feuillus durs. La subvention peut alors atteindre 75 % des coûts des études de faisabilité.

### *Aide financière aux institutions et organismes de recherche*

Les organismes de R-D spécialisés dans la transformation des produits forestiers jouent un rôle de premier plan dans le développement de nouveaux produits et procédés ainsi que dans la diffusion des innovations technologiques. Le MRN verse donc une aide financière de l'ordre de 350 000 \$ par année aux universités québécoises engagées dans ce domaine. Le Ministère contribue par exemple au financement de chaires universitaires consacrées aux produits forestiers à valeur ajoutée.

Le MRN a également injecté 2,5 M\$ dans le programme de recherche de Forintek jusqu'en 2001-2002. Il participe aussi au financement du centre de services techniques de Forintek, qui permet aux entreprises d'obtenir des conseils d'experts en matière de produits à valeur ajoutée.

## • VOLET INVESTISSEMENT

### Participation au financement des projets des entreprises

Investissement Québec et SGF REXFOR inc. sont les principaux interlocuteurs des investisseurs désireux de s'associer au gouvernement du Québec pour réaliser un projet. L'industrie des produits forestiers est l'un des dix secteurs d'interventions cibles retenus par la Société générale de financement.

Par ailleurs, les équipementiers peuvent faire appel aux sociétés Innovatech pour accroître leur capital-actions dans le cadre de leurs projets.


### *Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE) et FORÊT FAIRE.*

Par le truchement du *Programme FAIRE*, le gouvernement soutient les projets d'investissements manufacturiers qui totalisent plus de 10 M\$ ou qui créent au moins 100 emplois. Cette aide est consentie sous forme d'une prise en charge des intérêts et d'une garantie de prêt. Ce programme, qui est géré par Investissement Québec, en collaboration avec le MRN, se poursuivra jusqu'en mars 2003. Le gouvernement du Québec a consacré à ce programme une enveloppe budgétaire de 800 M\$.

#### **PROGRAMME FAIRE : LISTE PARTIELLE DES PROJETS AUTORISÉS DANS L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS**

<b>ENTREPRISE</b>	<b>DESCRIPTION</b>
Abitibi-Consolidated inc. — Beaupré	Papier à haute valeur ajoutée
Abitibi-Consolidated inc. — Jonquière	Modernisation de l'usine
Cartons St-Laurent inc. — La Tuque	Modernisation de l'atelier de pâte
CDM Laminés inc. — Cap-de-la-Madeleine	Expansion, papiers laminés
Kruger inc. — Bromptonville	Expansion de l'atelier de désencrage
Papier Masson inc. — Masson-Angers	Atelier de pâte thermomécanique
Parquets Dubeau ltée — Saint-Norbert	La capacité de production a été doublée
Planchers Leclair (1997) inc. — Saint-Louis-de-Blandford	Planchers de remorques et planchers laminés semi-légers
Produits de bois Jaltech inc. — Daveluyville	Poutres et poteaux lamellés collés
Produits forestiers Alliance inc. — Donnacona	Construction d'une nouvelle machine à papier surcalandré haut de gamme
Spexel inc. — Beauharnois	Agrandissement
Tafisa — Lac-Mégantic	Nouvelle chaîne de production de panneaux de particules
Tembec inc. — La Sarre	Ajout d'une ligne de bois jointés à la scierie
Tembec inc. — Témiscaming	Modernisation de l'atelier de pâte
Uniboard inc. — (quatre usines)	Modernisation et augmentation de la capacité de production

MRN, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers



Par ailleurs, le *Programme FORÊT FAIRE* prend en charge soit les intérêts applicables sur les prêts contractés, soit des frais de main-d'œuvre, afin de permettre à des PME de réaliser des projets de 2 M\$ à 10 M\$, qui créent au moins 50 emplois. FORÊT FAIRE a été lancé spécifiquement pour favoriser les projets liés à la transformation des billons de feuillus durs et à la seconde transformation des bois résineux.

Depuis sa création, en 1997, le *programme FAIRE* a contribué à la réalisation de projets qui ont nécessité des investissements de près de 1,3 milliard de dollars. Ces investissements ont permis de créer quelque 1 000 emplois permanents et d'éviter la perte définitive de 1 300 emplois dans l'industrie des produits forestiers.

### **Plan de relance pour la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine**

Dans le but de favoriser la relance économique de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, le gouvernement du Québec a instauré une série de mesures temporaires destinées à accélérer les investissements créateurs d'emplois.

Une de ces mesures a permis, entre autres, de réserver, à même l'enveloppe budgétaire du *programme FAIRE*, une somme de 2 M\$ pour soutenir des projets d'investissement qui ne peuvent être financés par l'intermédiaire des programmes déjà en place. Le ministère des Ressources naturelles est responsable de l'application de cette mesure dans l'industrie des produits forestiers, l'un des secteurs d'intervention jugés prioritaires pour la création d'emplois structurants dans la région, notamment en deuxième et troisième transformation.

### **Produits domestiques du bois**

Comme nous l'avons mentionné antérieurement, la valorisation des pièces de bois qui sont actuellement transformées en copeaux ou jetées pourrait donner naissance à des PME. Les établissements n'exigeraient qu'un équipement et des investissements restreints.

Le MRN entend collaborer avec les centres locaux de développement (CLD) et le CRIQ afin de dresser un inventaire des produits du bois qui pourraient ainsi être fabriqués à petite échelle.





## • **VOLET COMMERCE INTERNATIONAL**

### **Bureau de promotion des produits forestiers (Q-WEB)**

Le Bureau de promotion des produits forestiers (Q-WEB) a été créé en 1996 par l'industrie et ses partenaires gouvernementaux pour favoriser l'exportation de la gamme complète des produits du bois québécois sur les marchés outre-mer.

Cet organisme offre aux entreprises membres, des PME surtout, des conseils techniques en ce qui a trait au transport, aux assurances et au financement de leurs exportations. Il organise également diverses activités d'information et de promotion sur les marchés extérieurs : expositions, documents promotionnels, missions de prospection, etc. Le MRN, qui a participé à la mise en place du Q-WEB, finance en partie ses opérations.

### **Attachés commerciaux dans les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger**

Les délégations du Québec à l'étranger soutiennent les entreprises et les organismes de promotion québécois. Pour sa part, le MRN finance les activités des deux attachés commerciaux spécialisés dans les produits du bois à la délégation générale du Québec à Tokyo, depuis 1996.

Ce type de soutien gouvernemental aux exportations québécoises de produits du bois est appelé à se développer. Les entreprises qui veulent percer sur les marchés internationaux peuvent compter sur les délégations du Québec à l'étranger pour les aider à se bâtir un réseau de contacts, organiser des missions et assurer le suivi des pratiques commerciales.

### **Promotion des technologies québécoises dans le domaine de la transformation du bois**

Le Québec a acquis une grande expertise dans l'aménagement et l'exploitation des forêts, le sciage des billes de petit diamètre, la seconde transformation du bois, la fabrication de pâte à haut rendement, le contrôle des procédés, etc. Le MRN s'efforce de promouvoir le savoir-faire québécois dans ces domaines afin de favoriser nos exportations de technologie. Pour ce faire, il publie notamment des répertoires des technologies québécoises de transformation du bois.

Dans le cadre du *Programme de maîtrise technologique*, les équipementiers sont encouragés à proposer leurs produits sur les marchés extérieurs.



## Défense de l'accès aux marchés internationaux

Étant donné l'importance des exportations pour l'industrie québécoise des produits forestiers, le MRN est à l'affût des pratiques commerciales qui pourraient entraver l'accès de nos produits aux marchés extérieurs. En collaboration avec l'industrie et la Direction de la politique commerciale du ministère de l'Industrie et du Commerce, il élabore des stratégies afin de maintenir l'accès de nos produits aux marchés étrangers.

Ainsi, le renouvellement de l'entente sur les exportations de bois d'œuvre résineux aux États-Unis, qui vient à échéance en 2001, et la directive de l'Union européenne concernant le traitement thermique du bois d'œuvre résineux importé sont deux éléments stratégiques pour l'industrie québécoise.

### *Programme international de partenariat sur la foresterie*

Le Québec participe au plan d'action national arrêté pour convaincre les médias et les scientifiques étrangers que ses pratiques forestières respectent les principes du développement durable. En collaboration avec le ministère des Relations internationales (MRI), le MRN a prévu une série d'interventions spécifiques au Québec qui sont axées sur la promotion du régime forestier québécois et qui s'articulent autour de l'accueil d'observateurs étrangers. Par ailleurs, la Ville de Québec, forte de l'appui des gouvernements du Québec et du Canada, a été retenue par la FAO pour accueillir le Congrès forestier mondial de 2003.

### Marché électronique des copeaux

Les nouvelles technologies de l'information ont permis d'implanter des systèmes électroniques de mise en marché qui minimisent les coûts d'information des agents économiques. Le MRN collabore donc avec l'industrie pour mettre sur pied un réseau électronique d'acheteurs et de vendeurs de copeaux de bois sur le marché domestique. Une meilleure information des intéressés permettra de réduire les coûts des transactions et contribuera, éventuellement, à résorber les surplus occasionnels de copeaux.



## CONCLUSION

L'industrie des produits forestiers et l'économie du Québec sont étroitement liées. La globalisation des marchés et la concurrence de plus en plus féroce qui en découle obligent les industriels à adapter leurs produits, à moderniser leurs procédés et à revoir leurs politiques de commercialisation s'ils ne veulent pas être devancés par les autres pays producteurs. Le ministère des Ressources naturelles a élaboré cette ***Stratégie de développement de l'industrie des produits forestiers*** pour permettre au Québec de se tailler une place dans le peloton de tête des pays producteurs et exportateurs.

La collaboration de l'industrie, des équipementiers, des universités, des centres de recherche, des cabinets-conseils et des sociétés d'État est essentielle pour que cette stratégie atteigne les objectifs fixés. Étant donné les programmes offerts aux industriels et les mesures adoptées à leur intention, le MRN est convaincu que la concertation et l'entraide des intéressés assureront l'avancement technologique des entreprises, la création d'emplois et la prospérité économique du Québec et de ses régions.



# LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS

<b>L'ÉTAT DE LA SITUATION</b>	<b>2</b>
<b>LES ENJEUX</b>	<b>4</b>
Mondialisation de l'économie	4
Innovations et investissements, clés de la compétitivité	7
Création d'emplois dans la deuxième transformation des ressources forestières	10
Respect des principes du développement durable	11
<b>LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS</b>	<b>12</b>
• <b>VOLET INNOBOIS : soutien à l'innovation</b>	<b>12</b>
<i>Programme de maîtrise technologique</i>	12
<i>Programme d'adaptation technologique des scieries</i>	13
<i>Programme d'appui au montage de projets à valeur ajoutée</i>	13
Aide financière aux institutions et organismes de recherche	13
• <b>VOLET INVESTISSEMENT</b>	<b>14</b>
Participation au financement des projets des entreprises	14
<i>Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé         et la relance de l'emploi (FAIRE) et FORÊT FAIRE</i>	14
Plan de relance pour la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	15
Produits domestiques du bois	15
• <b>VOLET COMMERCE INTERNATIONAL</b>	<b>16</b>
Bureau de promotion des produits forestiers (Q-WEB)	16
Attachés commerciaux dans les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger	16
Promotion des technologies québécoises dans le domaine de la transformation du bois	16
Défense de l'accès aux marchés internationaux	17
<i>Programme international de partenariat sur la foresterie</i>	17
Marché électronique des copeaux	17
<b>CONCLUSION</b>	<b>18</b>



# LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS

## Diffusion

Direction du développement de  
l'industrie des produits forestiers  
Ministère des Ressources naturelles  
880, chemin Sainte-Foy, bureau 6.50  
Québec (Québec) G1S 4X4  
Canada

Téléphone : (418) 627-8644, poste 4106 ou 4111  
Télécopieur : (418) 643-9534

Nous vous invitons à visiter le site Internet  
du ministère des Ressources naturelles  
à l'adresse suivante : [www.mrn.gouv.qc.ca](http://www.mrn.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec  
Ministère des Ressources naturelles, 2000  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2000  
ISBN 2-550-35020-0

Code de diffusion : 2000-3034

